



COMMUNIQUER, COLLABORER, POUR APPRENDRE ?

SYNTHÈSE DES DÉBATS

Isabelle Bréda et Odile Chenevez, CRDP de l'académie d'Aix-Marseille - ORME

Comme chaque année, les travaux des Rencontres de l'Orme se sont structurés autour d'un questionnement. En 2010, les participants ont débattu sur le thème « S'informer à l'heure numérique ». Cette année, le prolongement naturel de ces travaux s'est imposé, autour des notions de communication et de collaboration. « Communiquer, collaborer... Pour apprendre ? » : c'est la question qui a été posée tout au long des tables rondes et des ateliers qui se sont déroulés pendant ces deux jours.

Lorsque nous avons lancé la réflexion, nous faisons le constat, avec bien d'autres, qu'aujourd'hui la communication et la collaboration constituent le cœur des pratiques numériques. Nous nous demandions quelle était la réalité de ces pratiques et quelles en étaient les potentialités dans trois domaines : pour développer les apprentissages et les savoirs, pour accroître l'efficacité des organisations, pour améliorer le vivre ensemble. Ces deux jours de tables rondes, d'ateliers, de débats ont apporté de nouveaux questionnements, mais aussi quelques éléments de réponse.

Y a-t-il des pratiques effectives de collaboration ?

Il convient de faire la différence entre les outils à fort potentiel de collaboration qui sont proposés à l'usage et les pratiques attestées, dont beaucoup d'intervenants ont souligné la faiblesse ou le peu de valeur ajoutée, dans tous types d'organisations, qu'il s'agisse de l'école, des entreprises ou des structures associatives. Si les usagers témoignent de leurs propres pratiques, les chercheurs et les observateurs soulignent que nous mesurons tout juste l'ampleur des changements en cours.

Mais sans doute le vocabulaire mérite-t-il aussi d'être précisé, et Martine Vidal¹ nous montre comment les articles publiés ces 8 dernières années par Distances et Savoirs témoignent de ce flou notionnel : « On collabore pour résoudre des problèmes avec des outils, par le discours écrit et le discours verbal », a rappelé Thérèse Laferrière². Florence Durand-Tornare³ nous a proposé une typologie qui semble mettre tout le monde d'accord : collaborer, c'est avoir pour objectif de produire ensemble. Il ne faut pas confondre collaboration avec interaction, c'est-à-dire la réaction des uns par rapport aux autres – ce dont relève souvent des plates-formes ou des médias dits collaboratifs –, ni avec participation qui, bien au-delà des outils, suppose la volonté de co-construire le vivre ensemble.

Des témoignages de pratiques à l'école

L'École communicante⁴, l'espace Arts et Cultures numériques, ou encore les ateliers, ont permis de donner des exemples de pratiques de collaboration à l'école. Pour en citer quelques-unes :

- des élèves et leur enseignant ont utilisé un ENT pour partager des poésies à l'oral,

¹ Martine Vidal, rédactrice en chef de Distances et Savoirs

² Thérèse Laferrière, professeure à l'Université Laval, Faculté des sciences de l'éducation, Québec

³ Florence Durand-Tornare, fondatrice et déléguée de l'association Villes Internet

⁴ L'École communicante®, dispositif au cœur des Rencontres de l'Orme, est un espace de démonstration en situation, où des élèves et leurs enseignants donnent à voir à la fois des produits et services multimédias et des usages pédagogiques, souvent innovants.

- d'autres ont analysé des œuvres d'art via un forum,
- des lycéens ont interrogé en visioconférence un astronome en direct du Very Large Telescope au Chili...

On a vu aussi des échanges professionnels entre enseignants en vidéoconférence avec l'Égypte, dans le but de développer les pratiques de clavardage entre élèves français et élèves égyptiens.

Et bien d'autres...

On a dépassé les usages pionniers...

Certes, ces pratiques sont peu généralisées, mais elles semblent se situer un peu au-delà de la phase d'expériences pilotes prometteuses. La diversité des initiatives présentées et leur relatif enracinement dans un projet éducatif plaide plutôt pour une certaine forme de banalisation. Le volontarisme politique dans la prescription n'y est sans doute pas pour rien, comme l'ont souligné la plupart des représentants des collectivités territoriales présents.

Un projet dit « de collaboration » à l'école peut avoir des moteurs et des initiateurs fort divers, à en juger d'après les expériences montrées à Orme 2.11 : ce peut être la mise en usage d'une plate-forme comme dans le cas d'EcolWeb⁵, ou un contexte spécifique comme pour les enseignements professionnels et techniques, la prise en compte de publics en situation de handicap, ou encore l'opportunité d'un partenariat avec une structure d'éducation populaire ou culturelle. Quand le projet est à l'initiative de l'équipe éducative, ou quand elle se l'approprie, des objectifs d'apprentissage, de construction du savoir ou de co-création deviennent explicites, et c'est sans doute là qu'apparaît une forme de maturité.

... mais la voie reste peu fréquentée

Toutefois, les observateurs nous disent que les usages restent quantitativement modestes. Si des pratiques de collaboration existent à l'école, elles restent isolées, ponctuelles, et leur caractère véritablement collaboratif constitue rarement le cœur de la démarche. Une des raisons avancées est que l'organisation même de l'école n'a pas changé. Comme l'a analysé Michèle Drechsler⁶ dans un des débats de l'École communicante, en intégrant l'interaction, les pratiques de collaboration influent considérablement sur la situation pédagogique : sur la place de l'enseignant, mais aussi sur les relations entre les savoirs, l'apprenant, l'enseignant et la médiation. Comment mettre les enseignés à l'initiative de la collaboration, s'interroge un participant ? L'école doit s'adapter à ce nouveau design pédagogique.

Nous sommes dans le temps de l'adaptation

La chercheuse québécoise Thérèse Laferrière remarque que, si les usages des TICE se sont considérablement développés ces dernières années, les pratiques dites collaboratives ne le sont pas forcément. Après ce qu'elle considère comme la première voie des autoroutes de l'information - l'apprentissage à distance - puis la deuxième voie - la classe hybride -, elle nous convie à emprunter la troisième voie, celle de la collaboration, qu'elle caractérise par la co-création de connaissances. Elle a montré comment autour d'un projet collectif d'envergure, nécessitant des phases de négociation du sens entre individus, mais aussi de groupe à groupe, une communauté peut engager un processus d'investigation autour d'une question vive. Selon elle, « ce qui compte, c'est la communauté de pratiques qui est derrière l'outil. Le tableau fait écran, il faut retrouver les personnes et la dynamique d'échange. » Pour Éric Bruillard⁷ également, collaborer suppose de partager des représentations et de confronter des points de vue. Il affirme que, contrairement à ce que promeut l'institution scolaire, les ENT ne peuvent remplir ce rôle parce qu'ils ne sont pas conçus pour la pédagogie. Ce sont plutôt des objets institutionnels où se jouent des luttes de pouvoir qui ne concernent pas les enseignants. Il nous invite plutôt à mettre en place des dispositifs de régulation collective, qui permettront aux pratiques collaboratives de trouver leur place, au lieu d'être renvoyées dans les marges de l'action pédagogique.

Michelle Élardja-Prouzeau⁸ relève, quant à elle, un problème de management de l'école, à travers l'exemple des lycées professionnels : elle pointe le rôle essentiel du chef de travaux et remarque que

⁵ EcolWeb est un portail éducatif comprenant un ensemble d'outils et de ressources à destination des enseignants et des élèves, mais aussi des parents et des autres intervenants du système éducatif. Il est développé sous licence libre.

⁶ Michèle Drechsler, inspectrice de l'Éducation nationale, enseignante-chercheuse à l'INRP

⁷ Éric Bruillard, Professeur des Universités, directeur du laboratoire STEF ENS Cachan - INRP

⁸ Michelle Élardja-Prouzeau, ministère de l'Éducation nationale, Dgesco, responsable du pôle technologie STI au sein du bureau des ressources pédagogiques

sans son implication dans les pratiques pédagogiques, la réussite du projet collaboratif est rarement au rendez-vous.

Pour tous, sous des formes diverses, c'est donc l'articulation entre l'individuel et le collectif qui est au cœur des préoccupations. Stéphane Martayan⁹ estime que l'école n'est pas différente des autres organisations : les structures ne parviennent pas à s'interfacer avec l'intelligence des foules. Les méthodes restent à trouver.

Le libre montre la voie

S'il est un secteur où les pratiques de collaboration sont au cœur même des processus, c'est bien celui du libre. Jean-Pierre Archambault¹⁰ nous le rappelle, le libre a la particularité de créer les conditions de la collaboration : les collectifs du logiciel libre, qui n'ont ni hiérarchie ni centre décisionnaire, n'ont cessé d'inventer de puissants "logiciels relationnels" qui permettent à tout cyber-collectif de se structurer et de se coordonner de manière particulièrement efficace.

C'est d'ailleurs ce modèle qu'Albert-Claude Benhamou¹¹ défend pour l'éducation numérique en Afrique. En déplorant que l'expertise des enseignants ne soit pas mieux transférée quand la puissance du Web le rend possible, il plaide pour la construction d'un écosystème éducatif basé sur la collaboration numérique entre pairs, permettant de pallier le manque de ressources éducatives et créant une vraie dynamique pédagogique. Quelle opportunité pour une telle démarche en France ? La question reste posée.

Les collectivités fortement mobilisées

État et collectivités manifestent un souci commun de développer non seulement les conditions de l'usage, mais l'usage effectif des TIC et tout particulièrement les pratiques de collaboration. Comme le rappelait Jean-Yves Capul¹² lors de la conférence de presse d'annonce des Rencontres, malgré une baisse générale de leurs moyens, les collectivités renforcent leurs efforts en matière de numérique à l'école, et ce dans un souci de collaboration avec l'État.

Beaucoup d'intervenants font remarquer une grande disparité entre les établissements scolaires dans les pratiques TIC en général, mais également de profondes disparités territoriales, qui vont à l'encontre du principe de l'égalité des citoyens. Bastien Guerry¹³ rappelle une observation bien connue des chercheurs : les technologies renforcent les inégalités. Ce ne sont pas, comme on le croit communément, des formes neutres ; elles sont porteuses de représentations sociales et culturelles implicites, d'intentions et de modèles de management autres que ceux affichés – le benchmarking par exemple, note Nicolas Sadoul¹⁴ - dont il conviendrait de prendre conscience pour en avoir la maîtrise.

Pour autant, plusieurs acteurs s'interrogent sur les ressorts profonds du développement des initiatives scolaires, et s'orientent vers des travaux de recherche. Ville Internet, par exemple, initie une recherche sur les critères qui font qu'une école développe, ou non, des projets liés à Internet ; Pascale Luciani Boyer¹⁵ va dans le même sens pour l'Association des maires d'Ile-de-France, en s'inscrivant dans un projet de recherche que l'AMIF conduit avec l'université Paris 5 et Georges-Louis Baron.

La collaboration numérique rend-elle collectivement plus intelligent ?

Le prolongement de nos compétences humaines par des dispositifs numériques facilite-t-il la co-construction des savoirs et l'émergence d'une intelligence collective ?

Certains intervenants rappellent que les pratiques de collaboration, y compris scolaires, ne sont pas nées du numérique (Célestin Freinet a d'ailleurs été cité plusieurs fois). Néanmoins, comme l'a souligné Thérèse Laferrière, Michel Serres rappelait il y a quelques jours à l'Académie française à quel point le

⁹ Stéphane Martayan, chargé de mission TIC de la région Provence Alpes Côte d'Azur

¹⁰ Jean-Pierre Archambault, coordonnateur du pôle de compétences logiciels libres du SCÉRÉN

¹¹ Albert-Claude Benhamou, délégué interministériel pour l'économie numérique en Afrique

¹² Jean-Yves Capul, ministère de l'Éducation nationale, Dgescs, sous-directeur des technologies de l'information et de la communication pour l'éducation

¹³ Bastien Guerry, vice-président de l'association OLPC France

¹⁴ Nicolas Sadoul, secrétaire national de la Ligue de l'Enseignement

¹⁵ Pascale Luciani-Boyer, maire adjoint de Saint-Maur des Fossés, responsable TIC de l'association des maires d'Ile-de-France

numérique avait bouleversé la donne : « Voici des jeunes gens auxquels nous prétendons dispenser de l'enseignement, au sein de cadres datant d'un âge qu'ils ne reconnaissent plus, cadres adaptés à une ère où les hommes et le monde étaient ce qu'ils ne sont plus ».

Le numérique n'a sans doute pas inventé l'intelligence collective, mais il lui donne une réalité nouvelle.

Une explosion de la participation citoyenne

Chacun peut constater, dans sa vie quotidienne, l'ampleur que le numérique a donné aux pratiques de collaboration entre citoyens, l'actualité récente en Méditerranée nous en a donné des exemples frappants. Il semble que la difficulté vient lorsque l'on cherche à structurer cette prise de parole individuelle et spontanée pour lui donner un caractère collectif. Michèle Laurissegues¹⁶ souligne à quel point des médias participatifs comme Educavox sont difficiles à mettre en œuvre.

Le Labo Média de l'Orme, qui regroupait des élèves autour des productions journalistiques en liaison avec la Semaine de la presse et des médias dans l'école, a permis de toucher du doigt l'attrait que les jeunes éprouvent pour des activités de production collective. Personnellement et collectivement, ils se sont impliqués dans l'activité de production médiatique. Au-delà des bénéfices pour leur propre construction de savoirs dans le groupe, c'est toute la société qui s'enrichit en bénéficiant de leurs questionnements et de leur capacité à entrer dans le dialogue social.

La difficulté d'être intelligent à plusieurs dans un contexte fluctuant

Autre constat de nos débats, toutes les organisations, y compris l'école, semblent se poser la même question : comment être intelligents à plusieurs dans les contextes fluctuants, c'est-à-dire quand l'environnement évolue plus rapidement que la capacité de réaction du groupe ? À quoi on peut ajouter : comment l'école peut rendre les jeunes capables d'évoluer dans un tel contexte ?

Les établissements scolaires sont parfois décrits comme des « organisations apprenantes ». C'est ce que nous disait Alain Séré¹⁷ dans le texte qu'il nous a envoyé. Il prenait l'exemple de l'évaluation individuelle des élèves dont il faudrait revoir les modalités, quand les élèves travaillent collectivement.

Les entreprises se posent une question similaire, mais dans un contexte de production de biens. Pour Medhi Gharsallah¹⁸, les entreprises sont déjà des organisations apprenantes mais elles ont pour défi de devenir des « organisations intelligentes ».

Jean-Claude Guédon, quant à lui, invite la société à fonctionner sur le modèle de la communauté scientifique et à reprendre la Grande Conversation humaniste : un peu à la façon de Wikipédia, la collaboration est à prendre en compte comme un processus et non pas seulement du point de vue de ce qu'elle produit. Il appelle ainsi les jeunes Européens à collaborer à un mouvement distribué de numérisation de masse de la connaissance, terreau pour une culture européenne partagée.

Ne risquons-nous pas de devenir des sortes de « cyborgs » dominés par nos machines ?

Apprendre – maîtriser – agir – créer

Florence Durand-Tornare nous le rappelle, et c'est maintenant une idée qui est largement partagée : les jeunes ont certes grandi avec le numérique, mais ils n'ont pas pour autant des compétences innées dans ce domaine. Pour une réelle appropriation de ces outils permettant d'animer nos réseaux humains, comme pour toute appropriation de technologie, il faut se mettre en situation d'agir.

C'est un constat que mettent particulièrement en évidence les activités d'ordre artistique qui ont été présentées par les associations Zinc et Seconde nature. L'exposition d'œuvres numériques a bien montré comment le spectateur entrait dans le processus de création en passant du statut de simple spectateur à celui de « spect'acteur ». Et que cette créativité sollicitée conduisait à développer une certaine forme de maîtrise, dont s'emparent les enseignants pour construire du savoir.

¹⁶ Michèle Laurissegues, présidente de l'An@é, co-fondatrice de Educavox

¹⁷ Alain Séré, inspecteur général de l'Éducation nationale

¹⁸ Medhi Gharsallah, directeur de la stratégie digitale, Cabinet Infhotep

Nous sommes les produits des réseaux plutôt que leurs usagers

Paul Mathias¹⁹ nous alerte : nous ne sommes pas simplement les « usagers » des réseaux, mais bel et bien leurs « effets », pour ne pas dire leurs « produits ». Nous évoluons dans une large inconscience des processus auxquels nous participons, nous ignorons comment et à quelles fins sont exploités les paroles, les comportements, les données qui accompagnent la collaboration. Là où il parle d'une identité qui n'est plus « racontée », mais calculée », là où Éric Bruillard parle de « quantifier le social » comme d'une « idéologie dangereuse de la réduction », Antoinette Rouvroy²⁰ dépeint une administration du monde qui échappe à l'humain et fait disparaître l'individu ; par le stockage de parcelles d'identité décontextualisées et le profilage qui en découle, les sujets n'existent plus que de manière infra individuelle, fragmentés dans diverses banques de données, ou au contraire supra individuelle, les profils ne s'adressant jamais qu'à des ensembles de comportements. L'expérience humaine qui est convoquée pour dire ce qui est, n'a plus sa place.

Pourtant, Renaud Francou²¹ nous suggère d'être stratégique plutôt que défensifs. Puisque jamais autant d'individus n'ont publié autant d'informations sur eux-mêmes, il propose une voie d'appropriation du numérique qui passe à la fois par la technique, la législation et l'éducation. Il nous propose de partager le pouvoir des technologies, en outillant les individus au même niveau que les services et les organisations qui veulent en savoir plus sur eux. On le voit, l'éducation est ici convoquée dans un objectif d'émancipation des individus.

Comment mieux faire société ?

Pas de réseau numérique sans réseau humain, chacun le répète. Mais comment mieux « faire société » avec les réseaux numériques ? Cette question apparaît comme un fil conducteur de nombreuses interventions que nous avons entendues, aussi bien du côté des collectivités que des acteurs de la société civile. C'est pourtant une préoccupation moins présente du côté de l'école, avec des intervenants qui se préoccupent surtout d'apprentissages et de l'efficacité de l'institution, en minorant peut-être l'interrogation sur la place de l'école dans ce nouvel environnement.

Pour Charles Consel²², les objets communicants qui nous environnent, à condition qu'ils soient orchestrés dans des plates-formes domestiques ouvertes, sont incontestablement des facteurs d'insertion des personnes en situation de handicap dans la vie sociale. Ils répondent aux besoins d'assistance à la personne par des dispositifs numériques qui, d'une certaine façon, la prolongent et lui permettent de s'ingérer au concert social.

Communication, collaboration... il s'agit davantage de modalités que d'une fin en soi. On collabore parce que l'on est face à une situation problème que l'on ne peut résoudre seul. On contribue et on collabore avec des objectifs, parmi lesquels celui d'apprendre.

Pour autant, le rôle de la technologie, et surtout des représentations qu'elle véhicule, peut prendre une place démesurée, conduisant à perdre de vue les objectifs initiaux. Sur les réseaux sociaux, la collaboration se réduit quelquefois davantage au nombre de ses « amis » qu'à la valeur des échanges entre eux. Et les modèles des réseaux, aussi collaboratifs soient-ils, ne sont pas forcément des modèles de démocratie. Jean-Marc Copolla²³ fait ainsi le vœu, en ouvrant Orme 2.11, que les outils numériques servent bien la cause de la personne humaine, de son épanouissement, son ouverture à l'autre pour s'enrichir de l'autre par l'éducation et la culture.

Antoinette Rouvroy s'interroge sur les évolutions du droit face au rapport au temps que le numérique modifie en profondeur. De tous temps, rappelle-t-elle, l'homme a cherché à augmenter sa mémoire en élaborant des technologies à cette fin. Mais aujourd'hui, nous risquons surtout de manquer d'oubli si nous ne prenons pas garde de préserver la part d'incertitude indispensable aux relations humaines.

Les outils, les méthodes, les organisations sont complexes, et le numérique vient encore apporter une dimension de complexité complémentaire. Prendre conscience des risques pour générer des comportements responsables ; prendre conscience des potentialités pour mieux atteindre ses objectifs, individuels, collectifs ou sociaux... C'est un passage obligé pour avancer dans la construction d'une société de la collaboration, dont l'apprentissage serait à la fois le cœur et le moteur.

¹⁹ Paul Mathias, Inspecteur général de l'Éducation nationale, philosophe

²⁰ Antoinette Rouvroy, chercheuse qualifiée du FNRS au Centre de Recherche Informatique et Droit, Belgique

²¹ Renaud Francou, Fing

²² Charles Consel, Professeur des Universités en informatique à l'Institut polytechnique de Bordeaux

²³ Jean-Marc Copolla, vice-président de la Région Provence Alpes Côte d'Azur